

FORMATION COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Entreprise de moins de 50 salariés

Code produit : 0DUP / Version : v2

FINALITE DE LA FORMATION

Permettre aux élus du comité social et économique d'entreprises de plus de 50 salariés de mieux connaître leurs rôle et attributions

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Donner aux élus du comité social et économique les connaissances nécessaires à l'exercice de leur mandat

PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Elus membres du CSE

PREREQUIS

Aucun

MODALITES

Durée : 7 heures / 1 jour

Type : Présentiel

- **Méthodes et moyens pédagogiques** : Apports théoriques et pratiques, jeux de rôle, QCM, vidéo de présentation, supports informatique, livrets, Confrontation des expériences des participants et de l'animateur

Validation des acquis : QCM, tour de table, observation

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation

Profil de l'intervenant : Formateur spécialisé dans le domaine, expérimenté, ...

PROGRAMME

- ❖ **LA MISE EN PLACE DU CSE**
 - Conditions d'effectif
 - Nombre d'élus
 - Election (déroulé, PV..)

- ❖ **LES MISSIONS DU CSE**
 - Personnalité et responsabilité du CSE
 - Le règlement intérieur du CSE
 - Réclamations collectives et individuelles
 - Expression collective des salariés
 - Hygiène, sécurité et conditions de travail
 - Activités sociales et culturelles
 - Les commissions
 - Articulation avec les autres instances

- ❖ **LES MOYENS**
 - Le mandat
 - Les heures de délégation
 - La formation
 - Le local et les moyens matériels du local
 - Le tableau d'affichage
 - Le budget du CSE

- ❖ **LES MOYENS D ACTION**
 - La liberté de déplacement et le contact avec les salariés
 - Les réunions avec la direction
 - Les droits d'alerte
 - Le recours aux experts
 - Les relations avec l'inspecteur du travail
 - Le délit d'entrave

- ❖ **LES CONSULTATIONS ET LES NEGOCIATIONS**
 - Domaines et modalités de consultation
 - Consultations et négociations obligations
 - Les informations à transmettre (BDES, bilan social...)
 - Les règles de négociations depuis la loi du 22/09/2017

- ❖ **LA PROTECTION EXORBITANTE DU DROIT COMMUN**
 - Les cas de mise en œuvre de cette protection
 - Le rôle de l'inspection du travail

- ❖ **QUESTIONS DIVERSES DES PARTICIPANTS**

LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.